



informations pratiques

Communauté de communes
du Liancourtois « La Vallée Dorée »
Services administratifs
Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
1, rue de Nogent B.P. 9 Laigneville, 60293
Rantigny cedex
Tél. 03 44 73 89 10 – Fax 03 44 73 89 11
Email : contact@ccl-valleedoree.fr
Web : www.ccl-valleedoree.fr

Département eau potable,
assainissement et eaux pluviales
Tél. 03 44 66 61 00 – Fax 03 44 66 61 01
Email : serviceeau@ccl-valleedoree.fr

Département Environnement Déchets
Email : ded@ccl-valleedoree.fr

SVP Collecte
Tél. 03 744 73 84 02
Email : svpcollecte@ccl-valleedoree.fr

Sensibilisation à l'environnement
Email s.environnement@ccl-valleedoree.fr

Département des sports piscine
« La Vallée Dorée » & Centre sportif
et socio éducatif « Chédeville »
Av. du Général de Gaulle, 60140 Liancourt
Tél. 03 44 73 86 35
Email piscine : laVallée@ccl-valleedoree.fr

Déchetterie, rue Pierre et Marie Curie
à Laigneville

Horaires d'été (1^{er} avril au 31 octobre)
Du mercredi au samedi de 9 h à 12 h et de
14 h à 18 h. Le dimanche de 9 h à 13 h.

Horaires d'hiver (1^{er} novembre au 31 mars).
Du mercredi au samedi de 10 h à 12 h et de
14 h à 17 h. Le dimanche de 10 h à 13 h.

Renseignements n° vert : 0 800 60 20 02.

01

l'écho de la vallée dorée

Lettre trimestrielle de la Communauté de Communes du Liancourtois – Juin 2008

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES UN OUTIL, UNE STRUCTURE COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DE NOS COMMUNES

Le district urbain du Liancourtois a été transformé en communauté de communes le 1^{er} janvier 2002. Instrument de coopération intercommunale, elle exerce, en lieu et place des communes qui y ont adhéré, des compétences qui lui sont librement transférées. Ses élus se réunissent régulièrement lors de conseils communautaires publics.

L'objectif de l'action intercommunale n'est pas de se substituer aux communes, mais bien de s'inscrire dans la complémentarité pour mettre à la disposition des habitants un ensemble de services et d'équipements qui contribue au développement économique, à l'aménagement de l'espace, à l'animation du territoire et la mise en place de services divers à la population.

Avec près de 22 000 habitants, la Communauté de Communes du Liancourtois « la Vallée Dorée » réunit dix communes : Baillevall, Cauffry, Labruyère, Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy Saint-Eloi, Rantigny, Rosoy et Verderonne. Elle permet notamment de financer des projets communs, d'organiser et de mutualiser les services aux usagers que nos communes n'auraient pas les moyens de satisfaire individuellement : collecte des déchets, gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales, gestion de la piscine la Vallée Dorée, du centre sportif et socio-éducatif Chédeville. Elle a d'autres compétences comme les études relatives à l'aménagement de l'espace et le développement économique, le transport scolaire vers les équipements sportifs qu'elle gère, la contribution au SDIS, l'aire d'accueil des gens du voyage.

Editorial

Initier une politique de concertation ambitieuse

CHÈRE MADEMOISELLE, CHÈRE MADAME, CHER MONSIEUR,

Voilà déjà quelques semaines que j'ai été élu à la présidence de notre Communauté de Communes. Je profite donc de ce nouveau numéro de *l'écho de la Vallée* pour vous livrer mes impressions sur l'organisation et le fonctionnement de notre intercommunalité et vous présenter les premiers axes d'une politique de concertation ambitieuse que je souhaite mettre en œuvre avec l'ensemble de nos communes.

Pour ce qui est de l'organisation de notre Communauté de Communes, je dois reconnaître qu'elle m'était déjà familière puisque j'avais eu l'occasion, dans le cadre de mes précédentes fonctions en qualité de conseiller communautaire, de m'impliquer fortement dans cette structure et d'animer trois de ses commissions. Je crois d'ailleurs que c'est cette expérience passionnante qui m'a permis de toucher du doigt le fonctionnement pratique d'une Communauté de Communes, confortant ainsi mon intérêt et mon attachement pour toutes les questions relatives à la conduite et à la gestion d'une intercommunalité et mesurant par ailleurs l'importance d'une communauté de communes.

D'une manière générale, je considère l'organisation actuelle de la Vallée Dorée correctement structurée et hiérarchisée. Il s'agit à mon sens d'une base saine et pérenne de fonctionnement qu'il nous appartiendra de faire évoluer tout au long de ce mandat afin d'en rationaliser et d'en optimiser le fonctionnement.

Pour ce qui concerne les relations entre la Communauté de Communes et les élus, je souhaite solliciter davantage ces derniers afin de mieux

faire connaître les actions de la Communauté de Communes et de requérir plus régulièrement leurs différents avis. À titre d'exemple, il me paraît nécessaire d'aller à la rencontre des différents conseillers municipaux afin de rendre compte de nos actions et de favoriser les échanges.

Par ailleurs, afin de faciliter l'implication des élus au sein même de la structure, je souhaite étendre le nombre des membres du bureau et de vices-présidences. En effet, à ce jour, le bureau est constitué statutairement de 6 communes, il m'apparaît important et légitime que chaque commune puisse être représentée au sein de notre bureau. Pour ce faire, j'ai décidé en signe d'ouverture d'inviter de façon permanente l'ensemble des dix communes à se joindre aux différents travaux de notre bureau.

Enfin, j'invite chaleureusement l'ensemble des élus de Liancourt à nous rejoindre et à contribuer à nos travaux. En effet, je considère que cette nouvelle mandature sonne le glas des querelles de personnalités qui n'ont plus lieu d'être, et je reste convaincu qu'ensemble nous pouvons donner un nouvel élan à notre intercommunalité. J'ai la conviction profonde que c'est en conjuguant nos énergies et nos projets, que nous réussirons à structurer plus efficacement notre territoire.

Sachez que je prends mon nouveau rôle très à cœur et qu'à l'aube de ce mandat, je projette de mettre mon enthousiasme et ma détermination à votre service.

Olivier Ferreira Président de la Communauté de Communes du Liancourtois « la Vallée Dorée »





l'image

Olivier Ferreira, 36 ans, maire de Bailleval, enseignant en mathématiques et en sciences physiques au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise, marié et père de deux enfants a été élu président de la communauté de communes le 18 avril 2008. Jean-Marie Delaporte et Alain Boucher, élus vice-présidents, travaillent à ses côtés.

l'action des élus Feuille de route

Développer l'identité communautaire de notre territoire

Loin de réduire leur autonomie et de se substituer à elles, l'intercommunalité représente pour nos communes rurales, une chance d'améliorer la qualité de vie et de se donner les outils de leur développement. Il s'agit donc d'une réponse collective aux enjeux auxquels les communes n'ont pas toujours les moyens de répondre isolément.

Force est de constater qu'aujourd'hui, une majorité d'usagers méconnaît le rôle et le fonctionnement de notre communauté de communes. Par conséquent, pour que l'intercommunalité ne soit pas une notion abstraite, il m'apparaît nécessaire d'insuffler un esprit d'appartenance à un bassin de vie, un territoire.

Pour ce faire, il convient d'initier une politique d'ouverture vis-à-vis de l'ensemble des communes, de créer des projets cohérents et structurant entre nos communes, de favoriser l'intégration d'une dimension intercommunale au sein des différents conseils municipaux, de rendre compte aux usagers et poursuivre une politique de communication ambitieuse vis-à-vis des administrés et notamment des jeunes.

Rationaliser et améliorer le service rendu aux usagers

Il est du devoir de notre communauté de communes de mener une véritable politique de rationalisation des dépenses afin de préserver et d'améliorer la qualité des services rendus aux habitants. À cet effet, des études d'optimisation des coûts vont être réalisées dans nos deux principaux départements d'activités : la collecte des déchets et la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales.

Cette démarche de proximité nécessite en outre de prendre en considération les besoins des usagers. À titre d'exemple, la commission « gestion des impayés » a été créée pour traiter le cas des factures d'eau impayées. L'étude individualisée des dossiers propose le cas échéant aux administrés débiteurs un échéancier de remboursement avec la perception.

De même, très rapidement sera mis en place le prélèvement automatique à échéance, la finalité étant le paiement par mensualisation d'après un estimatif annuel.

Une politique de gestion de l'eau et de l'assainissement toujours plus respectueuse de l'environnement

L'eau est une ressource naturelle et vitale qu'il convient d'économiser et de protéger. De fait, conformément au schéma directeur dans lequel notre communauté de Communes s'est engagée depuis quelques années, il convient de poursuivre la séparation des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales. La reconstruction en cours de la station d'épuration permettra bientôt à notre intercommunalité de rejeter ses eaux usées épurées dans la Brèche et donc de mieux respecter l'environnement.

Le projet d'aménagement du Centre Sportif et Socio-Educatif Chédeville

Acquis en 1996 auprès du comité d'entreprise de l'usine Chausson, le centre sportif et socio-éducatif Chédeville est depuis plusieurs mois l'objet d'intenses travaux. Il se veut à la fois un centre sportif et ludique moderne à l'image de la piscine la Vallée Dorée, un outil de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et du développement durable. À terme, le centre sportif et socio-éducatif Chédeville pourrait accueillir l'ensemble des équipements qui font défaut sur l'ensemble de notre territoire. Ce centre a pour vocation à s'ouvrir au public, au monde associatif, aux CLSH, aux scolaires et collégiés.

Développer la politique des transports collectifs et de la prise en charge de la petite enfance

En matière de transports collectifs internes au territoire, il convient, en partenariat avec l'ensemble de tous les acteurs de la vie locale et notamment avec le monde associatif, de mieux répondre aux besoins des habitants et d'encourager l'ensemble des solutions qui limitent l'usage individuel de l'automobile. Par ailleurs, si la famille reste le lien privilégié de l'épanouissement de l'enfant, il me semble que l'espace intercommunal doit également proposer des services et des moyens pour y contribuer. Je souhaite donc que nos élus réfléchissent aux actions à mener afin d'offrir aux jeunes ménages de notre intercommunalité les mêmes services que ceux qu'ils pourraient trouver en milieu urbain pour leurs enfants.

titulaires des principales commissions

Assainissement, eaux pluviales

William Gelig, Vincent Guery, Philippe Hebert, Jackie Lleres, Marcel Massy, Jean Prothais

Piscine

Marie-Christine Beilouneh, Sylvie Fette, Vincent Guéry, Pierre Laborde, Pascal Lanoe, Alain Marechalle, Roger Menn

Chédeville

Claude Bourguignon, Pierre Doise, Vincent Guéry, Mirjana Jakovljevic, Marie-France Leclercq, Jean-Louis Midoux, Alain Petigny, Casimir Szepizdyn, Sylvie Fette

Gestion des impayés

Michel Bance, Alain Boucher, Alain Crevits, Sylvie Fette, Bernard Guerre, Gérard Lafitte, Marie-France Leclercq, Roger Menn, Gilles Nourtier, Alain Petigny

Développement intercommunal

Alain Boucher, Jean-Marie Delaporte, Claude Devimeux, Lionel Duchatel, Olivier Ferreira, Bernard Guerre, Gérard Lafitte, Jean-louis Midoux, Michel Bance, Alain Petigny, Claude Persant

Aire d'accueil des gens du voyage

Thierryballiner, Michelbance, Alain Boucher, Alain Crevits, Jean-Marie Delaporte, Lionelduchatel, Olivier Ferreira, Bernard Guerre, Gérard Lafitte, Alain Petigny

Communication

Lionel Duchatel, Sylvie Fette, Pierre Laborde, Philippe Lepori, Claude Persant, Sébastien Rabineau, Raymond Seret

